

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire
07 Décembre 2020**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 07 Décembre 2020, en appel conférence téléphonique du au COVID-19, sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Madame Lise Lebel
Madame Nicole Després
Madame Denyse Leduc
Monsieur Langis Proulx
Monsieur René Morin
Monsieur Lawrence Brisson

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 140-20

Il est proposé par René Morin, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE 2020

Résolution No 141-20

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 02 novembre 2020 ainsi que l'extraordinaires du 19 novembre 2020. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2020.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

Résolution No 142-20

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....
Nadia Lavoie
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement:

DÉPENSES AU 30 NOVEMBRE 2020

Alarme 911 Rimouski/ Loisirs :	19.49\$
Capital Prêt Banque Nationale, Bâtiment :	5 100.00\$
Dépenses incompressibles (par Accès-D):	6 023.19\$
Dépenses incompressibles (par chèque):	44 258.93\$
Dépenses compressibles :	16 317.49\$
Frais fixes opération entreprise :	60.50\$
Int. Prêt temporaire :	5.12\$
Int. Prêt No2 TECQ 2014-2018 :	1 005.83\$
Int. Prêt Banque Nationale, Réseau d'égoût :	784.13\$
Int. Prêt Banque Nationale, Bâtiment :	2 385.35\$
Paieement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Octobre 2020 :	6 793.50\$
Salaires des employés :	10 853.80\$
Total des dépenses pour novembre 2020 :	93 769.08\$

REVENUS AU 30 NOVEMBRE 2020

Corpo. Dév.TDM (Décoration de Noël) :	100.00\$
Intérêts-arrière de taxes :	4.36\$
Mutation :	4 794.94\$
Revenu divers :	51.45\$
Subvention / Projet étudiants :	2 000.00\$
Taxes foncières générales :	3 873.37\$
Vente rebuts ferreux :	156.50\$
Total des revenus pour novembre 2020 :	10 980.62\$
Solde en banque au 30 novembre 2020 :	-45.50\$
Solde en banque dans crédit variable :	86 587.66\$

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #255-20
Résolution No 143-20

Madame Denyse Leduc, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #255-20 décrétant un règlement fixant le taux de taxe foncière, de la Sûreté du Québec ainsi que le tarif de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges.
- Dépose le projet du règlement numéro #255-20 intitulé règlement fixant le taux de taxe foncière, de la Sûreté du Québec ainsi que le tarif de compensation pour les services de la collecte et disposition des vidanges.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #256-20
Résolution No 144-20

Madame Nicole Després, conseillère, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro #256-20 décrétant un règlement modifiant la grille de spécification 009-F du règlement de zonage #195-12.
- Dépose le projet du règlement numéro #256-20 intitulé règlement modifiant la grille de spécification 009-F du règlement de zonage #195-12.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 145-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denyse Leduc que la séance soit levée. Il est 19h29.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.